



Note d'honoraire soins de pédicurie

Feuillet à retourner à honoraires@dac.alsace
après chaque consultation pour indemnisation

Nom et prénom du podologue :

Séance n°

Réalisée le :

Consultation cabinet (40€)

Consultation à domicile (50€)

Nom et prénom du patient :

Les soins se poursuivent Date de la prochaine séance :

Le patient souhaite faire une pause, pas de prochain rendez-vous programmé*

La prise en charge est terminée

Signature podologue :

Signature patient :

**Les séances restantes sont valables 1 an à compter de la date de réalisation de la première séance.*